



Genève EN BREF

Survol des négociations commerciales bilatérales, plurilatérales et multilatérales

Charles Akande, rédacteur

L'AECG sera signé en octobre

Le 13 mai, les ministres européens du Commerce se sont rencontrés pour discuter des répercussions qu'aurait l'AECG si l'entente devait être considérée comme mixte. Ils sont unanimement venus à la conclusion que l'accord devrait être considéré comme mixte, ce qui nécessitera que chaque parlement des États membres de l'UE ratifie l'entente.

La Commission, entre-temps, recommandera que le Conseil de l'UE considère l'AECG comme un accord non mixte lorsque le Conseil ratifiera l'entente en juin. La même proposition serait probablement faite au Parlement de l'UE après la cérémonie de signature, laquelle est prévue en octobre lorsque le premier ministre Justin Trudeau visitera Bruxelles pour le sommet UE-Canada. Cependant, des sources diplomatiques disent qu'il est probable que les États membres de l'UE modifient la proposition afin de rendre l'AECG mixte.

De plus, les Grecs expriment toujours leurs préoccupations concernant la protection inadéquate du fromage Feta, mais des sources indiquent qu'Athènes est peu susceptible de bloquer la signature de l'AECG. Tout ce que les Grecs veulent est une indemnisation de l'UE. La Roumanie et la Bulgarie se sont aussi plaintes des exigences relatives au visa canadien, mais encore une fois, une source a affirmé que cette question sera probablement résolue lorsque M. Trudeau visitera Bruxelles cet automne. L'enjeu de la « mixité » est un problème plus important puisque certains, dont le gouvernement wallon, ont déjà refusé de ratifier l'entente dans son état actuel. La Commission craint que le fait de rendre l'AECG mixte ouvre la porte à des plaintes additionnelles de la part des États membres. La ratification du

Parlement de l'UE est requise pour que l'accord entre en vigueur provisoirement au début 2017.

« Changement graduel, mais perceptible »

La réunion de négociations sur l'agriculture du 9 mai a été une occasion pour les Membres de faire connaître clairement les enjeux qu'ils veulent voir au programme de négociations de la CM11. Le soutien interne à l'agriculture est ressorti comme étant prioritaire.

Certains membres du Groupe de Cairns ont présenté un document sur les tendances en matière de soutien interne afin de faire avancer la discussion. L'analyse montre que de nombreux Membres n'informent pas l'OMC de l'ampleur de leurs subventions, puisque seulement 24 des 162 Membres ont fourni un avis à jour (moins de 15 %), ce que le président, l'ambassadeur de la Nouvelle-Zélande auprès de l'OMC, Vangelis Vitalis, a décrit comme « embarrassant et troublant ».

Il semble maintenant y avoir « un changement graduel, mais perceptible » dans ce que les Membres croient être la marche à suivre pratique, a indiqué M. Vitalis, en faisant référence à la suggestion faite par certains Membres de « supprimer la dilution » (l'écart entre les niveaux consolidés et appliqués) dans l'accès aux marchés et le soutien interne à l'avenir, plutôt que d'appliquer de « vraies réductions », ce qui exigerait une réforme des pratiques actuelles.

Certains avancent que l'OMC demeure l'endroit idéal pour aborder les enjeux de l'accès aux marchés – y compris la progressivité tarifaire, les crêtes tarifaires et les produits spéciaux – étant donné les nombreuses négociations bilatérales ou plurilatérales qui se déroulent ailleurs.

Le Canada, pour sa part, insiste sur le besoin de terminer le travail sur la concurrence à l'exportation en

soumettant à des disciplines le soutien financier à l'exportation.

Le Groupe a aussi eu des différends concernant l'approche à envisager pour la suite : utiliser la version 4 du texte révisé, comme le recommandent la Chine et l'Inde, ou commencer de zéro avec une nouvelle approche (solution appuyée par les pays développés, particulièrement l'UE et les États-Unis).

Les États-Unis ont soumis une liste de questions, qui ciblent les distorsions du commerce les plus urgentes dans le paysage du commerce agricole actuel, et « les bienfaits de diverses approches de négociation (p. ex. plurilatérale, multilatérale, etc.) à l'OMC ».

L'après-midi du 9 mai a été consacré aux chefs de délégation. Lors de cette réunion, le directeur général de l'OMC, Roberto Azevêdo, a pressé les Membres de commencer à cibler les résultats potentiels pour la prochaine Conférence ministérielle de 2017. « Je continue à entendre plusieurs idées concernant le processus et la substance », a indiqué M. Azevêdo à l'ensemble des Membres. « Il sera bientôt temps de se relever les manches et d'aller de l'avant pour cibler des résultats concrets pour notre 11^e Conférence ministérielle. Cela signifie que la période actuelle de réflexion doit bientôt prendre fin, » a-t-il ajouté.

Le temps est venu de passer « de la réflexion à l'action ».

Les réunions se sont poursuivies tout au long de la semaine : les Membres se sont attaqués à la sécurité alimentaire le 10 mai et au mécanisme de sauvegarde spéciale (MSS) le 11 mai, avant de se réunir à nouveau le jeudi pour le Conseil général.

Discussion constructive sur la sécurité alimentaire

La première discussion consacrée aux programmes de détention de stocks publics à des fins de sécurité alimentaire depuis la Conférence ministérielle de Nairobi a été décrite comme un bon échange qui a aidé à rafraîchir la mémoire des Membres.

La déclaration de la CM10 demande aux Membres de « [s'engager] dans un esprit constructif à négocier et à faire tous les efforts concertés possibles pour convenir d'une solution permanente à la question de la détention de stocks publics à des fins de sécurité alimentaire [...] et l'adopter. » L'objectif est de trouver cette solution permanente lors de la CM11. La discussion du 10 mai a porté principalement sur les questions soumises par certains membres du Groupe de Cairns la semaine dernière, lesquelles demandaient

précisément aux Membres de fournir des détails sur la portion de leurs programmes de détention de stocks publics qui a été exportée et sur le type de mécanismes de sauvegarde mis en place pour s'assurer que les stocks n'ont pas d'effet de distorsion des échanges ni d'effet défavorable sur la sécurité alimentaire d'autres Membres.

Sur ce dernier point, le Pakistan a rappelé aux Membres que les programmes de détention de stocks publics ne devraient être utilisés que comme outil pour assurer la disponibilité de la nourriture dans les situations d'urgence. « De notre point de vue, les très gros programmes de détention de stocks ont des conséquences négatives, non seulement pour la population du pays qui les maintient, mais aussi pour les autres pays qui produisent des cultures similaires ou concurrentielles », a souligné le Pakistan.

Avant la Conférence ministérielle de l'OMC à Nairobi, le G-33 (une coalition de pays en développement) a présenté deux propositions concernant la solution permanente : une proposition suggère de faire passer ces programmes à la catégorie verte, et l'autre demande que de tels programmes soient exclus du calcul du soutien interne ayant des effets de distorsion des échanges.

Ces propositions du G-33 ont été vues comme étant des propositions qui modifieraient fondamentalement les disciplines de l'accord sur l'agriculture de l'OMC, et ainsi « poseraient des préoccupations systématiques ».

La solution intérimaire convenue à Bali en 2013 exige des Membres qu'ils fournissent des renseignements supplémentaires sur leurs programmes. Cependant, jusqu'à maintenant, aucun des utilisateurs n'a fourni cette information à l'OMC. L'objectif à court terme pour les semaines à venir est d'encourager ces pays à diffuser plus d'information, tout en évitant d'entrer dans des débats politiques et idéologiques.

Mécanisme de sauvegarde spéciale

La discussion sur le mécanisme de sauvegarde spéciale (MSS) a montré que le point de vue des Membres sur la question n'a pas beaucoup changé depuis la CM10. Les partisans du MSS – principalement des pays du G-33 – ont insisté sur l'importance du mécanisme étant donné la situation des producteurs dans les pays en développement. Ils affirment que de nombreux secteurs agricoles, qui affrontent déjà la montée des importations, seront décimés d'ici à ce que les procédures de sauvegarde laborieuses soient déployées.

De l'autre côté, les pays développés (UE, États-Unis) et les pays en développement exportateurs de produits agricoles, comme l'Argentine, le Brésil, le Chili, la

Colombie, le Mexique, le Paraguay et l'Uruguay, refusent d'envisager le MSS de manière indépendante. Ils affirment que, contrairement à l'enjeu de la détention de stocks publics, pour lequel une solution est prévue lors de la CM11, le MSS reste lié au résultat de l'accès aux marchés, comme le stipule le paragraphe 7 de la Déclaration de Hong Kong de 2005, qui a été inséré dans la décision de Nairobi concernant le MSS : « *Les pays en développement Membres auront le droit d'avoir recours à un mécanisme de sauvegarde spéciale (MSS) tel que prévu au paragraphe 7 de la Déclaration ministérielle de Hong Kong.* »

Le MSS n'est pas divisé nord-sud, puisque de nombreux pays de l'Amérique latine ont également exprimé des préoccupations selon lesquelles le mécanisme pourrait être utilisé pour augmenter les tarifs d'importation, particulièrement sur les produits qu'ils exportent, ce qui limiterait ainsi leurs occasions commerciales.

Quelques pays ont remis en question la légitimité du MSS lorsque des pays qui demandent le mécanisme ont signé en faveur de la réduction tarifaire dans leurs accords commerciaux régionaux. Ils ont demandé de quelle manière l'augmentation des tarifs serait appliquée aux produits provenant de pays faisant partie de ces accords commerciaux régionaux. Les membres du G-33 ont souligné que les règles multilatérales supplantent les accords commerciaux régionaux.

« Nous ne pouvons nier ces écarts persistants entre les points de vue fondamentaux des Membres. En même temps, nous ne devrions pas rejeter les idées antérieures qui peuvent indiquer des marches à suivre pragmatiques pour combler ces écarts », a déclaré le président Vangelis Vitalis à la fin de la réunion.

Conseil général

Le 12 mai, M. Azevêdo a dit aux Membres qu'il était très heureux du changement de ton qu'il a perçu dernièrement, lequel est plus favorable à l'émergence de solutions. Cependant, il leur a rappelé que le temps file. Cinq mois se sont déjà écoulés depuis Nairobi, et l'organisation doit aller de l'avant et cibler des questions concrètes pour la CM11. Des sources ont indiqué que les Membres doivent commencer à discuter des dates et du lieu de la 11^e Conférence ministérielle en juillet.

Il est attendu que certains enjeux, comme la solution permanente à la détention de stocks publics à des fins de sécurité alimentaire, seront réglés à la CM11.

M. Azevêdo prévoit échanger davantage avec les délégués pour planifier le programme de la CM11 cet automne. Il y a une forte volonté à commencer à travailler avec la Déclaration de Nairobi comme point de départ, mais il n'y a toujours pas d'accord en ce qui concerne l'approche, c'est-à-dire plurilatérale ou multilatérale. Certains disent ne pas aimer cette façon de faire puisque cela crée un système à deux voies. D'autres sont prêts à envisager l'approche plurilatérale sur la base de la nation la plus favorisée, mais la manière dont elle s'appliquerait aux négociations sur les règles demeure en suspens.

« En fin de compte, nous allons peut-être adopter des approches où des engagements multilatéraux et plurilatéraux suivront des voies parallèles et se compléteront substantivement. Je serais ouvert à cette approche quelque peu hybride », a affirmé M. Azevêdo.

Genève en bref est publié par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'agriculture.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou formuler des observations, veuillez visiter : www.producteurslaitiers.ca, www.poulet.ca, www.lesoeufs.ca, www.leseleveursdedindonducanada.ca, www.chep-poic.ca.

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1496-9254



Dairy Farmers
of Canada
Les Producteurs laitiers
du Canada



Chicken Farmers
of Canada
Les Producteurs de
poulet du Canada

EGG FARMERS
OF CANADA
Dedicated to Quality



LES PRODUCTEURS
D'ŒUFS DU CANADA
Dédiés à la qualité



TURKEY FARMERS
OF CANADA
LES ÉLEVEURS DE DINDON
DU CANADA

Canadian
Hatching Egg
Producers



Les Producteurs
d'œufs d'incubatio
du Canada